



AÉRODROME : CIV. SITUATION : 10,6 NM au sud ouest de la ville de Thiès TÉL. : (221)33 957 78 06 - (221) 33 957 09 05
 CONTRÔLE LOCAL TWR: 118,8 MHZ FAX : (221)33 957 09 30
 RSFTA: GOBDYEYX

CONSIGNES PARTICULIÈRES D'UTILISATION :

1. Aéroport interdit aux aéronefs non muni de radiocommunication bilatérales. Cheminements VFR obligatoires.
2. Contact VHF 118.8 Mhz obligatoire en dehors des zones de Thiès (GOP32) et de Saly (ZRT).
3. Les aéronefs en provenance de la ZRT de Saly et de la zone de Thiès en partance vers l'Ouest transiteront obligatoirement par E3; le direct SN sur SW étant envisageable sur autorisation de la Tour de contrôle de Diass.
4. Les directs à partir de la zone de Thiès sont envisageables sur autorisation de la Tour de contrôle de Diass.
5. L'altitude d'entrée dans la CTR est fixée à 1000 FT/QNH aux points W1, S1, E4 et E5, sauf pour les entrées par les points NG, NK, N1 et SW qui sont à 1500 FT/QNH.

CORRECTIONS : Nom de l'aérodrome